

# Résumé

## Étude d'évaluation de l'accès aux droits à la santé reproductive des migrantes subsahariennes en Algérie: Cas d'Oran et Béchar 2022



### CHERCHEUSE PRINCIPALE :

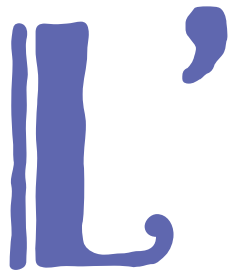
Mlle DAHMANI Sabrina

### CO-CHERCHEURS :

Mlle HACHEM Amel

Mlle BENABED Aicha

M. TADJEDDINE Abdelaziz



étude porte sur l'accès aux droits à la santé reproductive des migrantes subsahariennes à Oran et Béchar. Elle tente de cerner l'état de la santé reproductive des migrantes subsahariennes en Algérie.

Il s'agit de décrire leur état de santé et de comprendre les logiques sociales qui entrent en jeu et influencent l'accès aux soins de santé reproductive. Cela pourrait renforcer les capacités d'action des acteurs de la société civile et sensibiliser les professionnels de la santé à un accueil et une prise en charge sans stigmatisation et sans discrimination des personnes migrantes.

Cette étude s'appuie sur une enquête à double approche : qualitative (Focus group) et quantitative (questionnaire électronique). L'enquête quantitative a touché 500 femmes migrantes de différent âge et statut matrimonial (219 cas à Oran et 281 à Béchar). Le corpus de l'étude qualitative est constitué de 9 focus group regroupant entre cinq à huit femmes répartis entre les deux villes Oran et Béchar.

Les résultats de l'étude montrent que les migrantes sont généralement jeunes, en majorité accompagnée d'un membre de famille ou ami(es), ce qui caractérise la migration subsaharienne. Les pays d'origine sont essentiellement le Cameroun, Mali, Nigeria, Niger et Congo. La quasi-totalité des migrantes ont un statut administratif non régularisé. En général, elles migrent pour chercher une meilleure vie en raison de la dégradation des conditions de vie dans leur pays d'origine (Pauvreté, Guerre, Violence).

Les conditions de vie difficiles ont un impact négatif sur la santé mentale des femmes migrantes (stress, angoisse, nervosité, perte de confiance en soi, état dépressif, ...etc).

L'accès des migrantes aux services de santé reproductive ne représente pas un obstacle majeur. Le suivi de consultation prénatale est appréhendé en référence à la dimension relationnelle et sociale entre les migrantes et le personnel soignant.

La majorité des femmes privilégie néanmoins le secteur étatique des soins (CHU, EHU, EHS, la maternité) pour y accoucher. Seulement 16,60% des femmes enquêtées ont été confrontées à quelques obstacles pour accéder à des soins de santé appropriés avec une différence significative entre les deux villes ( $p < 0,05$ ).

La migration chez les femmes peut provoquer des bouleversements concernant leur maternité et leur vie reproductive. Le discours des femmes migrantes a montré que l'aspect financier est un obstacle majeur à l'accès aux soins (49,40%) suivi par le sentiment de discrimination (20,48%). Une minorité de femmes migrantes déclarent avoir rencontré des réactions négatives lors du recours aux soins.

Certaines migrantes soulignent d'autres obstacles similaires à ceux que rencontrent les algériens eux-mêmes : les longs délais d'attente, le manque de disponibilité, le coût des médicaments, le transport et l'accueil.

L'utilisation de la contraception est considérée par les migrantes comme une pratique interdite empêchant la survenue de l'enfant. Celui-ci est fortement valorisé dans la société africaine subsaharienne car il représente une source de garantie sociale et économique.

Le préservatif est le moyen contraceptif le plus recouru. Il est utilisé non pas comme un moyen contraceptif mais plutôt comme un moyen de prévention contre les IST-VIH/Sida.

L'allaitement maternel est perçu comme un moyen d'attachement affectif leur permettant de ressentir de fortes émotions et de surmonter les difficultés vécues au quotidien. Elles rejettent l'idée du recours à l'avortement malgré les conditions de vie difficiles. Elles considèrent la grossesse comme un « don de Dieu » qu'il faut bien le préserver.

Concernant les projets de vie des femmes migrantes, l'Algérie est considérée non seulement comme un pays de transit vers l'Europe mais aussi un pays d'IMMIGRATION. Un nombre important souhaite ne plus continuer leur chemin vers l'Europe mais de s'installer définitivement en Algérie.